



**DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ
JOURNÉE À LA MER POUR 1€**

Destination choisie : en date du

Sont bénéficiaires de cette prestation, les résidents Serrissiens. Les mineurs devront être sous la responsabilité d'un adulte.

Ne pouvant accompagner votre (vos) enfant(s) à la sortie à la mer citée ci-dessus, vous souhaitez le(s) confier à la personne de confiance (majeure) identifiée ci-dessous :

Nom de l'enfant 1 : Prénom : Date de naissance.....

Nom de l'enfant 2 : Prénom : Date de naissance.....

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Nom et prénom de la personne à laquelle vous confiez votre (vos) enfant(s) :

Téléphone :

En cas d'absence, toute personne inscrite ne prévenant pas le service Evénements Protocole **par écrit quatre jours** à l'adresse suivante : evenements@serris.fr avant la sortie, ou ne présentant pas un **certificat médical** au cours de la semaine qui suit, se verra facturer la somme de 20,00 € par personne inscrite.

Responsable légal de l'enfant :

Par la présente, je déclare autoriser la personne identifiée ci-dessous à prendre en charge mon ou mes enfants.

Serris, le / /

Signature :

Personne de confiance :

Par la présente, je m'engage à prendre toutes mes responsabilités à l'égard du ou des enfants listé(s) ci-dessus.

Serris, le / /

Signature :